

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
RAPPORT ANNUEL 2011-2012



RAPPORT ANNUEL | 2011-2012

CONSEIL DES ARTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
SEPTEMBRE 2012

artsnb
artsnb.ca

MEMBRES DU
CONSEIL DES ARTS

Président
1^{ère} Vice-présidente
2^e Vice-présidente
Secrétaire-trésorier

Tim Borlase, Pointe-du-Chêne
Gwyneth Wilbur, Elmsville
Nisk Imbeault, , Moncton
Chet Wesley, Fredericton

MEMBRES

Cynthia Sewell, Pabineau
Laura Ritchie, Fredericton
Denis Lanteigne, Caraquet
Matthew Pearn, Quispamsis
Monica Adair, Saint John
Nathalie Cyr-Plourde, Edmundston
Deborah McCormack, Saint John
Pierre McGraw, Pokemouche

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Akoulina Connell (ex officio)

CULTURE, TOURISME ET VIE SAINE

Carolyn MacKay, sous-ministre (ex officio)

COMITÉS

Programmes et jurys

Nisk Imbeault (Présidente), Tim Borlase (ex-officio), Cynthia Sewell, Laura Ritchie,
Denis Lanteigne, Monica Adair, Pierre McGraw

Communications

Matthew Pearn (Président), Tim Borlase (ex officio), Chet Wesley, Cynthia Sewell,
Nathalie Rayne

Éducation

Tim Borlase (Président), Gwyneth Wilbur, Cynthia Sewell, Nathalie Cyr-Plourde,
Deborah McCormack

CREDITS

Tous droits des œuvres d'arts réservés © Yvon Gallant
Traduction: **artsnb**
Conception graphique: Goose Lane

SOMMAIRE

MANDAT	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	9
ACTIVITÉS 2011-2012	13
PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012	17
RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT	21
RÉSULTATS DES CONCOURS	25
ÉTATS FINANCIERS 2011-2012	31
MEMBRES DU CONSEIL	39

MANDAT

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est une agence autonome de financement des arts dont le mandat est de :

faciliter et promouvoir la création artistique;

faciliter l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts ;

conseiller le gouvernement sur la politique à l'égard des arts ;

réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole ;

gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été adoptée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi a été modifiée en 1999 (Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick) afin d'élargir l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick se compose de douze membres, lesquels comprennent des hommes et des femmes représentant les cinq régions de la province, les diverses communautés linguistiques et Premières nations, ainsi que plusieurs disciplines artistiques.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



TIM BORLASE

La base de l'œuvre *Pour sûr* de France Daigle a grandi d'une idée de l'œuvre ouverte d'Umberto Eco, qui conseil l'artiste « de faire des œuvres larges... larges... qui ouvrent sur autre chose. »

Qui aurait pu prédire le renouvellement sans précédent de cette organisation depuis notre dernier rapport annuel en septembre 2011. Nous travaillons en collaboration avec un nouveau gouvernement—un gouvernement qui n'a pas gardé le silence sur la pratique des arts, mais qui a choisi de prendre des mesures audacieuses, y compris le renouvellement de la Politique culturelle qui offre de nouveaux défis au conseil, alors que nous essayons d'offrir notre expertise sur les décisions à venir. Nous avons maintenant une nouvelle directrice générale, Akou Connell, et nous félicitons son enthousiasme, sa vision, son expérience solide en communications et son engagement envers les arts. Nous avons une gamme complète de nouveaux membres à notre conseil qui sont panprovinciales et interdisciplinaires. Ils comprennent Nathalie Cyr-Plourde, danse, d'Edmundston ; Cynthia Sewell, les arts des Premières nations, de la Première nation Papineau ; Denis Lanteigne, arts visuels, de Caraquet ; Pierre McGraw, la musique classique, de Pokemouche ; Deborah McCormack, défenseur des arts, de Saint John ; Matthew Pearn, film et communication, de Saint John ; Monica Adair, architecte de Saint John et le retour du membre du conseil Laura Ritchie, conservatrice, de Fredericton. Notre personnel, qui se compose de Vanessa Moeller, directrice adjointe, Robert Bryar, agent de programme, et Christine Murphy, directrice d'administration ont gardé cet organisme dynamique et transparent.

Avec le renouvellement vient la restructuration, un travail entrepris avec enthousiasme, avec les recommandations de la directrice générale, par notre comité de direction composé de Chet Wesley (secrétaire-trésorier), en communications, Fredericton, InnovationNB ; Nisk Imbeault (2^e vice-présidente), conservatrice de galerie à Moncton, Gwyneth Wilbur (1^{ère} vice-présidente), luthière de St. Stephen et moi-même. En mars 2012 nous avons accueilli notre spécialiste en communications et marketing, Nathalie Rayne. Avec la proposition de formulaire en ligne et un site web récemment rénové, nous serons capables d'accepter un plus grand nombre de demandes et un plus large éventail de programmes. La campagne dans les médias sociaux « L'art c'est moi » a été lancée en avril 2012 au Festival Frye et nous espérons qu'elle aidera à élever le profil des talentueux artistes de notre province auprès du public.

Les recommandations du comité de programmes et jurys ont modifié certains règlements concernant le programme de documentation. La recherche a également été faite sur l'élaboration d'un formulaire de collecte de données pour nous aider à identifier plus facilement qui a reçu avec succès nos subventions et où il y a des lacunes, afin que nous puissions assurer l'équité.

Notre profil public est important pour nous. L'initiative la plus importante à la sensibilisation du public aux arts est le Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts. Le Nouveau-Brunswick est fier de cet événement et par extension, des récipiendaires et de leurs accomplissements. Les lauréats de cette année : France Daigle, arts littéraires ; Patrick Clark, théâtre et Yvon Gallant, arts visuels,

semblaient profondément émus d'être reconnus au gala. Nous sommes honorés que le Lieutenant-gouverneur continue d'accueillir cet événement annuellement.

Dans un effort d'atteindre les régions de la province dans laquelle nos programmes sont sous-souscrits, nous avons voyagé à Edmundston pour notre réunion de juin. Les artistes de la région nous ont chaleureusement accueillis, et beaucoup d'entre eux semblaient être vivement intéressés du travail d'**artsnb**. En tant que membres du conseil d'administration, nous sommes partis avec le savoir que les attentes étaient élevées et que nous servions une clientèle très dévouée et compétente.

Un de nos objectifs a été d'impliquer la communauté des Premières nations de manière plus efficace. Le Cercle des aînés a été convoqué de nouveau pour assurer la participation des Premières nations avec **artsnb** et le développement de programmes appropriés à l'avenir.

La Commission de la jeunesse s'est réunie pour la première fois l'été dernier et a travaillé fort, en soulignant les nouveaux artistes du Nouveau-Brunswick dans le cadre de la Semaine nationale jeunesse-arts. Leur travail est en cours et il continue d'informer le Conseil de leurs activités.

Le comité de formation a lancé une réunion conjointe avec les ministères de Culture, du Tourisme et de la Vie saine et de l'Éducation pour échanger des idées pour trouver une façon de travailler ensemble sur des projets qui engagent des artistes professionnels dans le système d'éducation. Ce fut une première rencontre avantageuse et qui a identifié des possibilités pour plus de collaboration.

Le projet régional avec la ville de Caraquet a culminé cette année, conformément aux termes de notre accord.

Des décisions difficiles ont dû être prises en ce qui concerne notre budget puisque le financement provincial est resté statique au cours des neuf dernières années. Certains de nos programmes ont pris fin. Cela comprend les partenariats à long terme avec le Manitoba et le Québec et un projet pilote avec le Maine, qui termineront durant l'année à venir. D'autres voies pour augmenter les fonds disponibles pour des subventions sont explorées, telles que le parrainage d'entreprise, le partenariat avec divers intervenants et la collaboration avec des organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique.

Les efforts d'**artsnb** d'accueillir les réunions tripartites qui associent tous les niveaux de gouvernement et des réunions avec des bailleurs de fonds public et privé, pour combler les lacunes et les répétitions de financement public, nous positionne aussi comme un intermédiaire culturel, en particulier à un moment où la politique culturelle de la province est en renouvellement. Lors de ces réunions, il est stupéfiant de voir combien de programmes sont disponibles, l'abonnement d'artistes du Nouveau-Brunswick aux programmes, les taux de réussite et d'échec dans les demandes et les efforts au niveau municipal pour engager le public dans les arts et la culture. Ces séances sont d'une valeur inestimable pour établir des liens qui, sur le long terme seront favorables aux communautés que nous desservons.

Nous continuons à renforcer les liens avec d'autres organismes artistiques, notamment la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, Artslink et l'AAAPNB. Nous avons travaillé ensemble pour assister à l'annonce du budget provincial et nous avons organisé une journée pour rencontrer les membres de l'Assemblée législative où les députés des partis libéral et conservateur étaient témoins de notre message uni et notre profonde détermination. Une telle concertation entre les organismes artistiques confirme au gouvernement et auprès du public que nous travaillons ensemble, en tant que secteur, pour mieux promouvoir le rôle de la culture et l'artiste professionnel dans notre société.

artsnb travaille également avec plusieurs organismes pour améliorer l'élan pour les événements de la Fête de la culture ; un événement annuel en septembre. Le président d'honneur de la Fête de la culture cette année, Freeman Patterson, a parlé avec éloquence de la façon dont les arts contribuent au sentiment de bien-être du public.

Aucun de ces changements n'est venu facilement. À mon avis, maintenant que nous avons le personnel en place, il est temps de renouveler nos relations avec les artistes de la province grâce au travail actif de nos comités de communications, de programmes et jurys, et de formation. Notre esprit de collégialité et notre désir d'améliorer l'état de la pratique des arts au Nouveau-Brunswick peut vraiment faire une différence.

Nous sommes dans une période de progression et c'est un moment excitant pour faire partie d'**artsnb**. La pratique artistique continue à bourgeonner dans toute la province ; il est difficile d'être informé de toutes les activités artistiques dans la province. Grâce à toutes ces initiatives, **artsnb** est d'avantage au diapason avec la communauté et les professionnels des arts à travers la province. Il y a, cependant, beaucoup de travail qui reste à faire.

Je suis fier de faire partie d'un organisme si progressiste, et je tiens à saluer l'énergie et l'initiative démontrée par notre personnel au cours de la dernière année, en particulier notre directrice générale, Akoulina Connell.

De faire des œuvres larges...larges...qui ouvrent sur autre chose.

Tim Borlase, Président
Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
2011-2012



Yvon Gallant
Tony Bond

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



AKOULINA CONNELL

L'art est le pouvoir. Il peut influencer la perception, les opinions, et les valeurs.

— Nina Baldwin (traduction libre)

J'ai réalisé un cycle complet autour du soleil avec **artsnb** et j'ai fait la connaissance de mon équipe du bureau (Vanessa Moeller, Robert Bryar, Christine Murphy, et Nathalie Rayne sont des collègues merveilleux) ainsi que du conseil d'administration. Nous avons un bureau de direction énergique avec Tim Borlase (président), Gwyneth Wilbur (vice-présidente), Nisk Imbeault (deuxième vice-présidente), et Chet Wesley (secrétaire-trésorier). Nous avons accueilli plusieurs nouveaux membres du conseil : Nathalie Cyr-Plourde, Deborah McCormack, Monica Adair, Denis Lanteigne, Pierre McGraw, Matthew Pearn et Cynthia Sewell — et Laura Ritchie a vaillamment poursuivi son travail sur le conseil malgré l'effort de finir sa thèse de maîtrise. J'ai beaucoup voyagé, avec l'ambition de voyager à chaque coin de la province pour rencontrer nos intervenants. Il y a toujours plus à explorer, mais jusqu'à présent j'ai visité Edmundston, Caraquet, Saint John, St. Andrews, Dieppe, Cambridge Narrows, Bouctouche, Moncton et Bathurst. L'accueil fut chaleureux partout où je suis allée — et le vrombissement de la synergie créative est omniprésent. J'ai un profond sentiment d'optimisme à l'égard du dynamisme et la diversité du secteur créatif de notre province — elle tient tellement un énorme potentiel de former l'avenir de notre province!

Engagement et Inspiration

Il est d'une importance essentielle pour **artsnb** que nous nous engagions et développons des relations plus profondes avec les artistes que nous servons, les intervenants avec lesquels nous collaborons, et le public en général, dont la qualité de la vie est fondamentalement affectée par le travail des artistes du Nouveau-Brunswick. Nous avons tenu un événement Mojo Mixer à Saint John ; établi une présence sur les médias sociaux et lancé une campagne de médias sociaux pour la sensibilisation du public (9 vidéos sur 8 disciplines artistiques ont été développés et diffusés) sur Facebook, Twitter et YouTube, et nous avons mis à jour notre site web et l'espace du bureau de telle sorte que l'accent est davantage mis sur la présentation du travail de notre clientèle. Pour l'an prochain, nous nous efforçons de faire en sorte que les formulaires en ligne peuvent être remplis sur notre site Web (et les documents complémentaires/fichiers peuvent être téléchargés directement), et que la capacité de notre base de données soit mise à jour, ce qui permettra de meilleurs rapports, tout cela pour qu'**artsnb** soit correctement équipé avec des outils plus robustes pour que nous soyons en mesure d'être plus stratégiques dans notre approche à la programmation, et, finalement, plus responsables. Nous étudions aussi des façons de réduire l'empreinte environnementale de notre processus de jury.



Yvon Gallant
Jeune Homme Crane

L'inspiration est un processus symbiotique : il est facile de s'exciter à propos des choses incroyables que fait notre communauté, il est impossible de les ignorer. À **artsnb**, nous voulons et devons trouver des façons nouvelles et innovantes pour mettre en évidence, pour célébrer et pour sensibiliser le public à l'excellent travail réalisé par des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick.

L'équité et l'innovation

Au printemps 2011, j'ai participé à ma première réunion des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) — et le thème était l'équité. Nous avons discuté de l'importance de la collecte des données, la programmation réactive et la diversité critique, et les problèmes systémiques qui affligent les modèles de financement bien établis quand il s'agit de répondre à l'innovation, la diversification et l'évolution démographique. À mon retour, le personnel d'**artsnb** a examiné nos données internes et a constaté que les taux de réponse et de réussite pour les artistes professionnels des Premières nations étaient inférieurs, en moyenne, que la proportion de la population qu'ils représentent (contrairement aux taux de réponse et de réussite de la représentation acadienne qui sont en ligne avec les proportions démographiques de la province). Le Cercle des Aînés d'**artsnb** (Shirley Bear, Imelda Perley, Gilbert Sewell, Mildred Milliers, et Carlos Gomez) a été convoqué avec la représentante des Premières nations pour **artsnb**, Cynthia Sewell. Nous nous sommes rencontrés pour discuter de la question, pour identifier les défis et les opportunités, et pour travailler à des stratégies pour veiller à ce qu'**artsnb** puisse avancer vers une solution culturellement appropriée qui s'aligne avec notre mandat.

Le Cercle des Aînés a indiqué qu'il faut une solution pour s'assurer que des ressources viables soient disponibles pour garantir que le travail des professionnels des Premières nations soit évalué selon des critères adaptés à la culture, par des jurés qui comprennent l'art des Premières nations, et que le travail des artistes des Premières nations soit valorisé au sein de la province afin qu'il devienne plus visible. Le Cercle des Aînés et **artsnb** ont ensuite procédé à une révision intergouvernementale des programmes de financement provincial, territorial et national pour l'art des Premières nations, en vue de déterminer quels éléments de programmes ont été les plus nécessaires en vue de stimuler une renaissance chez l'art des Premières nations au Nouveau-Brunswick, de développer la capacité (sans subventions provinciales pour les organismes ou collectifs d'art, et les groupes communautaires des Premières nations, il est impossible pour eux d'accéder à des subventions du Conseil des arts du Canada), d'encourager le mentorat artistique afin d'assurer que le transfert crucial de la connaissance des professionnels aux amateurs puisse se produire et veiller à ce que des stages pour les administrateurs des arts et des conservateurs émergents soient garantis. Le travail se poursuit sur ce front.

Collaboration des intervenants

artsnb a tenu deux réunions tripartites pour échanger des idées et des mises à jour sur ce qui se passe autour de la province, identifier de nouvelles opportunités, et pour discuter des défis (avec les organismes fédéral, provincial, et les intervenants municipaux). Deux réunions des organismes de soutien aux arts du Nouveau-Brunswick ont été tenues (avec les intervenants publics et privés) pour déterminer qui fait quoi, où se trouve les trous potentiels dans notre écosystème,

et comment nous pouvons travailler ensemble de façon plus stratégique afin de nous assurer que notre écosystème d'arts soit bien nourri.

En collaboration avec l'AAAPNB et Artslink, **artsnb** a participé à la première Journée des arts à l'Assemblée législative — un effort pour sensibiliser les caucus conservateur et libéral aux contributions importantes du secteur des arts et de la culture à la qualité de vie, aux sentiments d'identité collective, et à l'économie dans son ensemble. À un moment où la province est mise au défi de trouver des solutions à l'approfondissement de la crise financière, le moment est essentiel pour s'assurer qu'elle comprenne la valeur de la proposition de favoriser une société créative et expressive qui peut innover, réfléchir et s'ajuster aux changements.

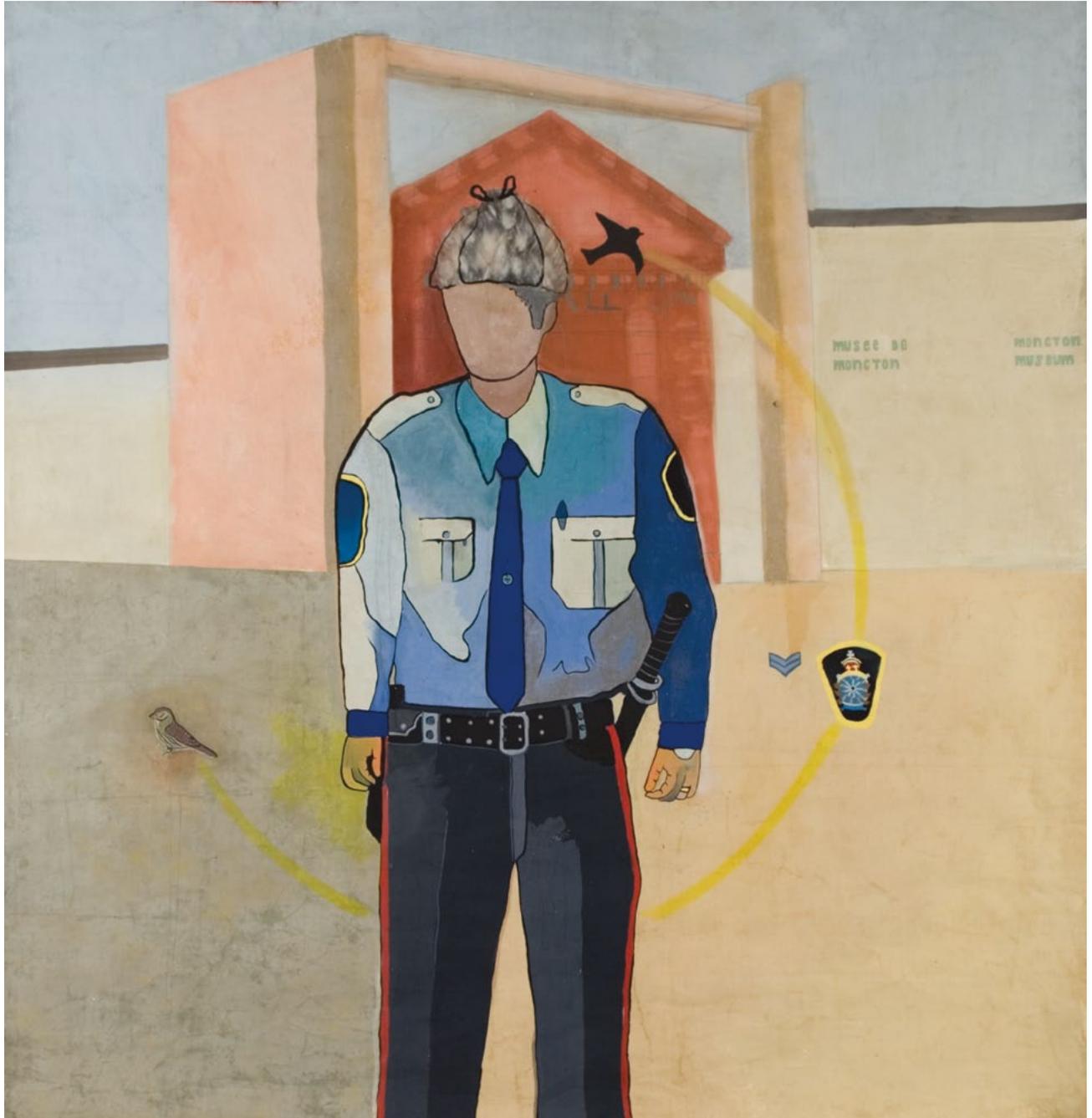
Le regroupement des organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique (qui comprend les directeurs généraux et les présidents de conseils des arts de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, et du Nouveau-Brunswick) se sont réunis pour relancer un effort de signature d'un protocole d'entente dans le but de collaborer à des initiatives conjointes qui profiteront au secteur des arts et de la culture de la région de l'Atlantique. Nous espérons signer le protocole d'entente en août 2012, et travaillons vers une première initiative conjointe avec l'appui du Conseil canadien des arts: le développement des possibilités pour les artistes professionnels des Premières nations.

Arts et culture: Bâtir l'avenir

Le plus efficace, ouvert et innovant que nous devenons comme organisme de financement, le meilleur **artsnb** sera en mesure de servir les artistes professionnels et la province. Les personnalités publiques dans notre province parlent souvent de la nécessité de sortir des entiers battus... et pourtant peu d'entre eux le peuvent. La nécessité de la participation active des ressources créatives de notre province n'a jamais été aussi urgente. Nous sommes à la croisée des chemins, une intersection. La crise financière actuelle dans notre province est une occasion unique de révisiter et de repenser la forme des choses à venir.

Tandis que le processus de renouvellement de la politique culturelle se déroule dans les prochains mois, j'espère que le secteur des arts et de la culture trouvera de nouveaux partenariats. Qui sait? Nous pourrions émerger comme une ressource critique dans le perfectionnement de l'identité collective de notre province, le système d'éducation, l'approche des soins de santé tout en favorisant de nouvelles orientations pour notre économie qui soient plus respectueuses de l'environnement, plus agiles, et plus attrayantes pour de grands penseurs qui pourraient choisir de vivre au Nouveau-Brunswick. Pour les artistes, la créativité et l'imagination sont le quotidien. Si nous travaillons comme une unité, nous pourrions avoir un rôle important à jouer.

Akoulina Connell, Directrice générale
Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick



Yvon Gallant
Moncton Policeman

ACTIVITÉS DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2011-2012

CANDIDATURES

Au cours de l'année, la composition du conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) a changé. Pauline Banville-Pérusse, Greg Hemmings, Louise Blanchard, Kyle Cunjak, Benoît Duguay, Anne Simon-Crossman et David Umholtz ont tous terminé leurs mandats. Nous sommes sincèrement reconnaissants du travail accompli au cours de leurs mandats respectifs et nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs nouveaux projets. Les nouveaux membres du conseil d'administration sont Cynthia Sewell, Denis Lanteigne, Matt Pearn, Monica Adair, Nathalie Cyr-Plourde, Deborah McCormack et Pierre McGraw. Avec les changements, le comité de direction se compose de Tim Borlase, président ; Gwyneth Wilbur, 1^{re} vice-présidente ; Nisk Imbeault, 2^e vice-présidente, et Chet Wesley, secrétaire-trésorier.

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil a tenu deux réunions d'affaires et leur assemblée générale annuelle au cours du dernier exercice. Une réunion d'affaires (juin 2011) a été organisée à Edmundston. La deuxième réunion d'affaires (janvier 2012) et l'assemblée générale annuelle (septembre 2012) ont eu lieu à Fredericton.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année. La directrice générale et le président ont participé à la réunion nationale des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) qui a eu lieu au Yukon en novembre. La Directrice générale a siégé au comité de pilotage du OPSAC et a assisté et organisé plusieurs autres réunions, y compris deux réunions tripartites (avec les intervenants fédéraux, provinciaux et municipaux de financement des arts) et a organisé un Mojo Mixer à Saint John.

La directrice générale et le président ont participé en conjonction avec l'AAAPNB et Artslink, à la première Journée des Arts à l'Assemblée législative—un effort pour sensibiliser les caucus conservateur et libéral sur les importantes contributions du secteur des arts et de la culture à la qualité de vie, le sentiment d'identité collective, et l'économie dans son ensemble.

FINANCES

L'exercice du conseil d'administration s'est terminé avec un déficit de 1828 \$. Ce déficit est dû à un dépassement des petites dépenses administratives.

Des fonds reportés des années précédentes ont permis à **artsnb** de continuer les programmes hors province de résidence avec le Québec, le Manitoba, et le Maine pour l'exercice 2011-2012, mais parce qu'il n'y a pas eu d'obtentions de nouveaux fonds pour ces programmes, l'exercice 2012-2013 sera la dernière année pour ces programmes de résidence.

PROGRAMMES

Les fonds pour les programmes du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) sont attribués par des jurys d'artistes professionnels. Au cours de la dernière année, un total de 65 jurés de partout dans la province ont pris part à 15 jurys à nos bureaux, à travers la province et par téléconférence. Les demandes au programmes de création et au Prix du Lieutenant-gouverneur continuent d'être évaluées par des jurys, par discipline, tandis que les demandes des autres programmes du **artsnb** fonctionnent avec des jurys multidisciplinaires. Le conseil tient à remercier tous les jurés pour leur dévouement à l'évaluation par les pairs.

L'exercice 2011-2012 fut la dernière année du projet régional de Caraquet ainsi que la fin des accords d'échanges de résidence avec le Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ), le Manitoba Arts Council (MAC) et le Maine Arts Commission. **artsnb** espère continuer à favoriser les échanges avec ces provinces à travers le volet artiste-en-résidence du programme développement de carrière et du programme artiste-en-résidence.

Le comité programmes et jurys a continué à travailler avec les agents de programmes afin de simplifier les programmes de financement et de superviser le processus de jury. Durant la dernière année, le programme de documentation a été réorganisé pour mettre l'accent sur la promotion de discours théorique et critique dans les arts. Le comité programmes et jurys et les agents de programme du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick continuent à travailler ensemble afin de rendre nos programmes plus accessibles, fonctionnels, et pertinents pour répondre aux besoins de nos clients.

CERCLE DES AINÉES

L'exercice 2010-2011 a marqué la fin du projet pilote de deux ans qui prévoyait deux agents des Premières nations des deux communautés à temps partiel pour promouvoir le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick dans leurs communautés à travers la province. Durant l'exercice 2011-2012 le Cercle des Aînés d'**artsnb** (Shirley Bear, Imelda Perley, Gilbert Sewell, Mildred Milliers, et Carlos Gomez) a été convoqué avec la représentante des Premières nations d'**artsnb**, Cynthia Sewell pour discuter de la question d'équité, pour identifier les défis et opportunités, et pour travailler à des stratégies pour veiller à ce qu'**artsnb** puisse avancer vers une solution culturellement appropriée et un mandat sympathique qui aborde les taux de réponse et de réussite faibles pour les artistes professionnels des Premières nations aux programmes d'**artsnb**.

Des ressources durables, l'évaluation culturellement pertinente et la valorisation du travail des artistes des Premières nations ont été identifiées comme des domaines de besoins. Le Cercle des Aînés et **artsnb** ont ensuite procédé à un examen pangouvernemental des programmes de financement provinciaux, territoriaux, nationaux pour l'art des Premières nations, en vue de déterminer quels éléments de quels programmes sont les plus nécessaires en vue de stimuler une renaissance chez l'art des Premières nations au Nouveau-Brunswick, de développer les capacités, d'encourager le mentorat artistique afin d'assurer le transfert crucial de la connaissance des professionnels aux artistes émergents, et veiller à ce que des stages pour les administrateurs des arts et des conservateurs soient fixés. Les travaux sur ces questions sont en cours et **artsnb** tient à remercier le Cercle des Aînés pour leur dévouement et leur travail fort.

LA COMMISSION DE LA JEUNESSE

Lors de la réunion du conseil d'administration en février 2009, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a établi une Commission de la jeunesse. Le mandat principal de cette commission était de conseiller le Conseil sur les besoins et les préoccupations des artistes professionnels émergents ainsi que les nouvelles tendances dans les arts. La première réunion de la commission a eu lieu en août 2011, à Dieppe. **artsnb** tient à remercier Alicia Potter, Jared Betts, Amy Ash, Erica Sullivan, Raymond Sewell, Mélanie F. Léger, Joey Roy, Sébastien Belzile, Karine Gauvin, Jake Powning, Maryse Arseneault, Anika Lirette et Alison Gayton pour leur participation à la Commission de la jeunesse.

L'exercice 2011-2012 a également permis à **artsnb** d'entrer en partenariat avec le Réseau des arts pour la jeunesse pour la première Semaine nationale jeunesse-arts, un événement qui donne aux jeunes âgés de 13 à 30, une occasion d'exprimer et d'échanger leurs idées, mettre en valeur leurs talents, de se passionner pour l'art et la créativité, de célébrer leurs contributions positives à leurs communautés et au Canada, et la construction d'un réseau de jeunes artistes. Vanessa Moeller a été la coordonnatrice communautaire de la province avec les membres de la Commission de la jeunesse pour mobiliser les jeunes dans leurs communautés et dans toute la province. La première année a été considérée comme un succès partout au Canada et il est espéré que cet événement se poursuivra sur une base annuelle.

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR L'EXCELLENCE DANS LES ARTS

La troisième année des Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts a été un grand succès. Trois prix de 20 000 \$ ont été attribués à France Daigle de Dieppe pour les arts littéraires français, Yvon Gallant de Moncton pour les arts visuels, et Patrick Clark de Fredericton pour les arts de la scène. Ces prix rendent hommage à des artistes professionnels qui ont atteint un haut niveau d'excellence dans leur discipline artistique professionnelle au Nouveau-Brunswick. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick tient à remercier l'honorable Graydon Nicholas et son personnel dévoué pour leur aide avec cet événement mémorable.

COMMUNICATIONS

Cette année **artsnb** a ajouté Nathalie Rayne au personnel comme spécialiste de marketing et des communications. **artsnb** a travaillé fort pour s'assurer que les nouvelles des programmes, des initiatives, des partenariats, et des prix du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick atteignent le plus grand nombre de Néo-Brunswickois possible. Notre objectif est de faire beaucoup avec peu, de rehausser le profil de notre organisme et le travail que nous faisons pour les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick et la province en général. Nous avons lancé la campagne de médias sociaux « L'art c'est moi », une série de courts métrages mettant en vedette nos artistes et disciplines artistiques. Les vidéos seront diffusées lors de divers événements partout dans la province cet été. Nous avons également augmenté la visibilité d'**artsnb** sur Facebook, Twitter et YouTube et nous avons révisé notre site web pour lui donner une nouvelle interface plus simple.

OPÉRATIONS

Le travail du personnel d'**artsnb** a été accompli à merveille dans l'exercice 2011-2012. Avec des efforts considérables, ils ont produit le rapport annuel, organisé les Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts et ont été très actifs dans leurs activités quotidiennes, en fournissant un soutien constant à la directrice générale ainsi que le conseil d'administration. Leurs efforts et leur dévouement sont vraiment appréciés.



Yvon Gallant
Artiste Crane

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012

VISION

Le Conseil des arts du Nouveau Brunswick envisage une province effervescente sur le plan culturel dont le respect pour les arts et les artistes enrichit la diversité culturelle de sa population. Par son leadership dynamique et responsable, il vise à faire de l'excellence artistique, de l'appréciation des arts et de la liberté d'expression, des éléments essentiels de la vie courante des Néo-Brunswickois.

VALEURS

Le Conseil des arts du Nouveau Brunswick s'inspire des valeurs suivantes :

Équité

Traiter les requérants des diverses disciplines artistiques de manière uniforme et selon des critères établis.

Transparence

Fournir aux intervenants de l'information précise et détaillée sur ses programmes de financement et ses opérations.

Diversité

Valoriser et respecter les différences culturelles, et traiter tous les groupes en tenant compte des différences culturelles.

Leadership

Maintenir une approche visionnaire et pragmatique dans un partenariat avec divers intervenants, y compris les trois ordres de gouvernement et la communauté artistique.

Efficacité

Offrir des programmes et des services de qualité élevée et selon des normes uniformes.

Démocratie

Voir à ce que ses processus décisionnels reposent sur une représentation équitable, un consensus et le principe d'évaluation par les pairs.

Innovation

Adopter des approches esthétiques nouvelles et novatrices ainsi que les progrès stylistiques, techniques ou conceptuels dans les disciplines artistiques établies.

MISSION

Le Conseil des arts du Nouveau Brunswick est un organisme de la Couronne provinciale indépendant dont le mandat est de faciliter et de promouvoir la création d'œuvres d'art, de favoriser l'appréciation et la compréhension des arts, de conseiller le gouvernement sur la politique concernant les arts, de réunir la communauté artistique et d'être son porte-parole, et de gérer des programmes de financement pour les artistes professionnels.



<p style="text-align: center;"><u>ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS</u></p>	<p>Par ses politiques et ses programmes, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick veut favoriser l'excellence artistique au Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, il doit trouver un juste équilibre entre la demande accrue de financement et de services, et les augmentations de ses propres fonds. S'inspirant de l'analyse FFPM et de sa vision, le Conseil a établi les priorités suivantes :</p>
<p style="text-align: center;"><u>OBJECTIF A</u></p>	<p>L'efficacité du CANB repose sur son aptitude à rehausser le profil des arts et à transmettre la valeur des arts, d'une manière intrinsèque et instrumentale, pour développer une province dont les citoyens sont créatifs, avant-gardistes, conscients d'eux mêmes et fiers de leur identité néo-brunswickoise.</p>
<p style="text-align: center;"><u>STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF</u></p>	<p>A-1 Consacrer plus de temps du personnel aux communications.</p> <p>A-2 Consacrer plus de temps et d'efforts du Conseil aux communications.</p> <p>A-3 Évaluer le Programme des Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts comme une occasion de rehausser le profil.</p> <p>A-4 Encourager des activités et des projets artistiques interculturels.</p> <p>A-5 Encourager les artistes à jouer un rôle actif dans la vie publique.</p> <p>A-6 Élaborer et promouvoir la politique sur les arts dans les écoles.</p> <p>A-7 Encourager les municipalités à adopter des politiques culturelles.</p> <p>A-8 Favoriser le développement d'un équivalent anglophone à l'AAAPNB.</p>
<p style="text-align: center;"><u>OBJECTIF B</u></p>	<p>L'efficacité du CANB repose sur son aptitude à offrir à sa clientèle artistique des programmes pertinents, efficaces et de soutien sur le plan stratégique.</p>
<p style="text-align: center;"><u>STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF</u></p>	<p>B-1 Recommander la mise en œuvre d'une étude afin de déterminer le système le plus efficace, adaptable et ouvert pour le financement public des arts au Nouveau Brunswick (étude des relations optimales entre les fonctions actuellement exercées par artsnb, le département de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine, et la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick).</p> <p>B-2 Rencontrer les intervenants des secteurs disciplinaires individuellement pour assurer un suivi aux discussions de la table ronde, en mettant l'accent sur les besoins en matière de soutien.</p> <p>B-3 Maintenir et améliorer les liens et l'échange d'information avec les organismes de financement des arts nationaux et internationaux afin de se tenir au courant des grandes tendances relatives aux programmes.</p> <p>B-4 Examiner les grands marchés d'art (internationaux) afin de déterminer ceux qui répondent le mieux aux besoins des artistes du Nouveau-Brunswick.</p>

ci-contre :
Yvon Gallant
Les Fleurs

- B-5 Produire un répertoire des possibilités de résidences pour les artistes au Nouveau Brunswick.
- B-6 Mettre en œuvre des programmes visant à donner accès aux artistes professionnels des communautés rurales.
- B-7 Appliquer des mesures qui améliorent la qualité des demandes de subvention et leur compétitivité.
- B-8 Établir des indicateurs de rendement pour la qualité des programmes.
- B-9 Voir à ce que les besoins des artistes en début de carrière soient abordés d'une manière équitable.
- B-10 Voir à ce que les procédures relatives à la gestion et aux finances permettent d'offrir le meilleur service.

OBJECTIF C

L'efficacité du CANB repose sur son aptitude à promouvoir librement, avec la meilleure information possible, les arts et les artistes dans la province.

STRATÉGIES EN VUE
D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

- C-1 Continuer de tirer le maximum des recherches disponibles.
- C-2 Consacrer plus de temps et d'efforts du Conseil à la promotion.

OBJECTIF D

L'efficacité du CANB repose sur son aptitude à obtenir plus de fonds et à avoir une plus grande sécurité financière pour les arts et les artistes du Nouveau-Brunswick.

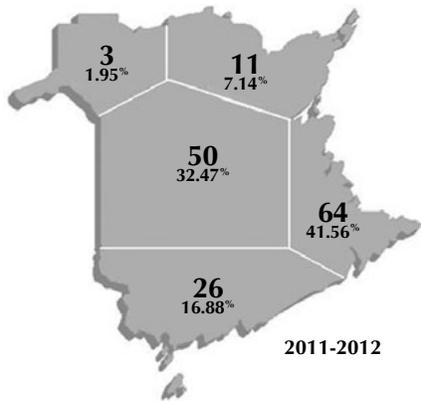
STRATÉGIES EN VUE
D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

- D-1 Étudier la Loi sur le statut de l'artiste et formuler des recommandations.
- D-2 Chercher à accroître le financement public attribué sur une base provinciale.
- D-3 Étudier la possibilité de créer des partenariats en financement (public et privé).
- D-4 Étudier la faisabilité d'une campagne de financement pour des projets et des programmes particuliers.
- D-5 Élaborer, en collaboration avec la communauté artistique et la communauté des affaires, des normes sur la sollicitation de fonds auprès des entreprises.
- D-6 Étudier les possibilités de soutien « en nature » des artistes par les municipalités [local, loyer, taxes...]

RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT

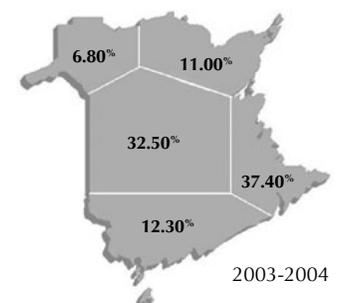
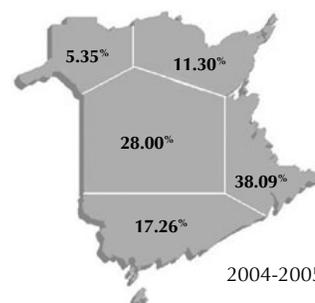
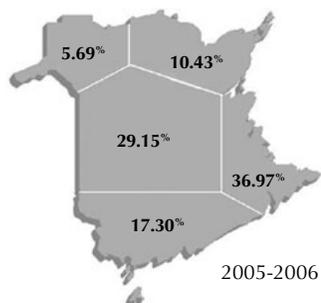
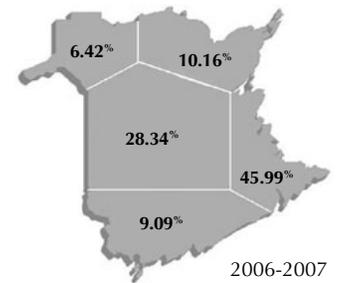
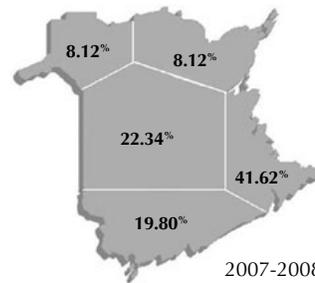
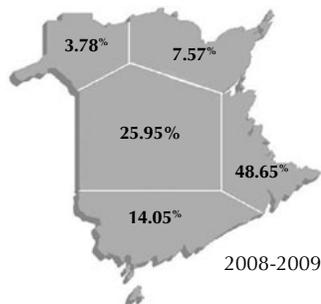
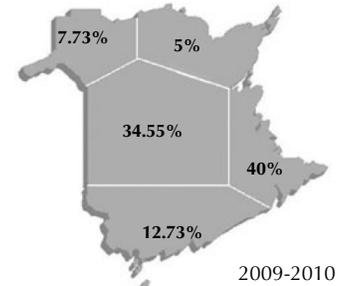
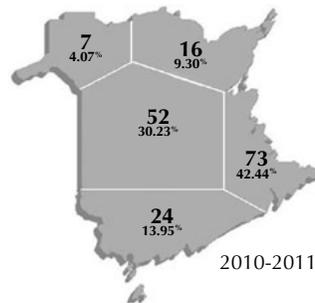
2011-2012 SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR RÉGION

* NOTE : 71 750 \$ du chiffre indiqué ont été décernés par un jury qui a eu lieu au cours de l'exercice financière 2012-2013, et seront versés lorsque les conditions de la subvention soient respectées ; dès le 20 septembre 2012, les 71 750 \$ seront déboursés.

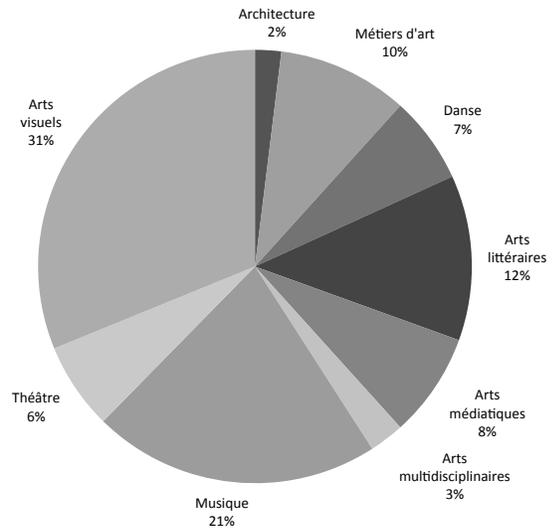


SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ARTISTES

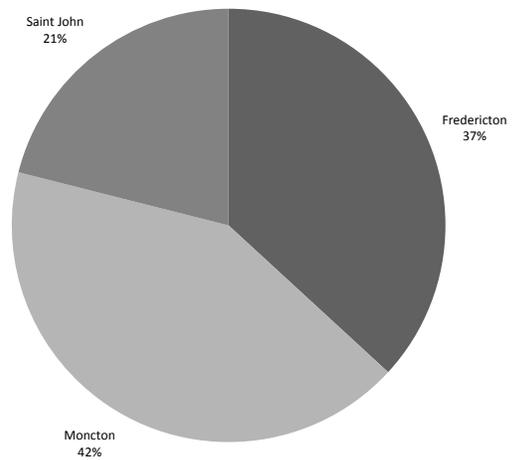
ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	TOTAL ATTRIBUÉ
2011-2012	430	154	763 562 \$*
2010-2011	364	172	777 258 \$
2009-2010	472	220	923 675 \$
2008-2009	363	185	648 080 \$
2007-2008	393	197	831 377 \$
2006-2007	418	181	702 528 \$
2005-2006	428	190	706 350 \$
2004-2005	397	168	708 971 \$
2003-2004	409	162	842 344 \$
2002-2003	451	162	1 007 664 \$



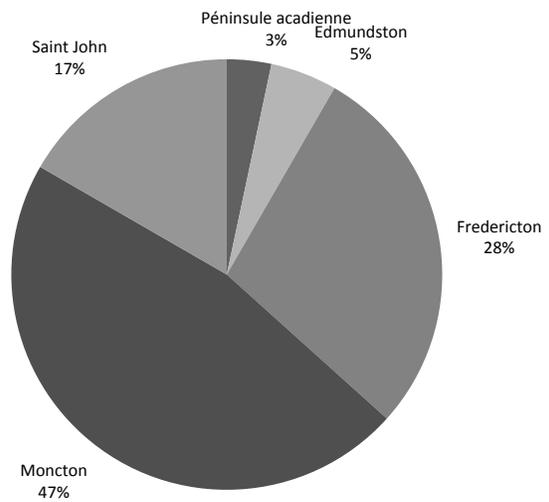
SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE
2011-2012



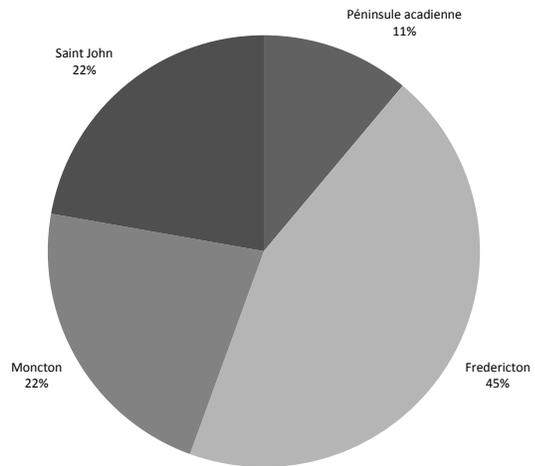
BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2011-2012



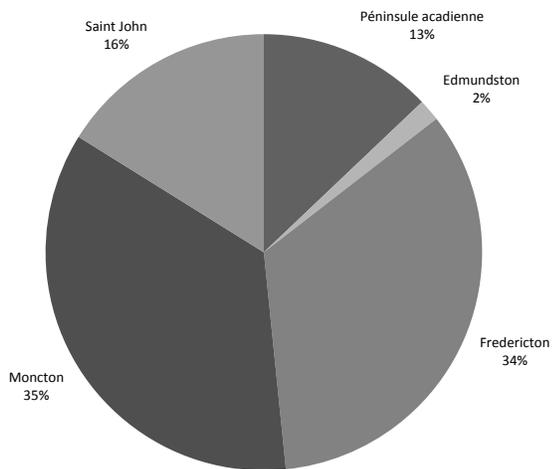
CRÉATION-DOCUMENTATION
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2011-2012



ARTISTE EN RÉSIDENCE
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2011-2012



DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2011-2012





Yvon Gallant
La Recolte

RÉSULTATS DES CONCOURS 2011-2012

Les programmes du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick sont financés en partie par les recettes des loteries du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury composé d'artistes approuvés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick évalue les demandes. Une liste des subventions et des récipiendaires pour 2011-2012 ainsi que des membres des jurys est présentée ci-dessous.

CONCOURS DU 1^{er} AVRIL 2011

<p>CRÉATION ET DOCUMENTATION Membres des jurys</p> <p>Musique classique et non classique: Joel LeBlanc, Fredericton Bruno J. Pelletier, St-Joseph-de-Madawaska Angelina Iapaolo, Moncton</p> <p>Métiers d'art: Helen Stanley, Seeleys Cove Julie Collins, Fredericton (Premières nations) Trudy Gallagher, Fredericton</p> <p>Danse: David Presseault, Montréal, QC Renée Rioux, Moncton</p> <p>Arts littéraires en anglais, Théâtre: Shari Andrews, New Maryland Kathy Diane Leveille, Quispamsis Caleb Marshall, Fredericton</p> <p>Arts littéraires en français, Théâtre: Christiane St-Pierre, Caraquet Raymond Guy Leblanc, Moncton</p> <p>Arts médiatiques: Mathieu Léger, Moncton David Ward, Charlottetown, Î.-P.-É. Eli Hearte, Sackville</p> <p>Arts multidisciplinaires: Mathieu Léger, Moncton Terry Graff, Fredericton Richard Gibson, Moncton</p> <p>Arts visuels: Julie Forgues, Moncton Dan Steeves, Sackville Alan Syliboy, Truro, N.-É. (Premières nations) Glenn Priestley, Fredericton Lise Robichaud, Moncton</p>	<p>Subventions à la création – Catégorie A</p> <p>Arts littéraires Édith Bourget, Saint-Jacques 15 000 \$ Herb Curtis, Fredericton 15 000 \$</p> <p>Arts médiatiques Amanda Dawn Christie, Moncton 15 000 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 45 000 \$</p>	<p>Subventions à la création – Catégorie C</p> <p>Musique classique James Fogarty 3 500 \$</p> <p>Arts visuels Maryse Arseneault, Moncton 3 500 \$ Jared Betts, Moncton 3 500 \$ Christopher Friel, Fredericton 3 324 \$ Stephen Williams, Hampton 3 500 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 17 324 \$</p>
	<p>Subvention à la création – Catégorie B</p> <p>Métiers d'art Darren Emenau, Central Greenwich 7 000 \$ Maja Padrov, Gagetown 7 000 \$</p> <p>Danse Julie Duguay, Bathurst 7 000 \$</p> <p>Arts littéraires Gerard Beirne, Fredericton 7 000 \$ Sara O'Leary, St. Martins 7 000 \$</p> <p>Arts médiatiques Louise Bourque, Edmundston 7 000 \$</p> <p>Arts multidisciplinaires Helen Pridmore, Sackville 7 000 \$</p> <p>Musique non classique Glen Deveau, Moncton 5 000 \$ Rachel Duperreault, Shediac Cape 7 000 \$ Oumou Soumaré, Moncton 7 000 \$</p> <p>Théâtre Ryan Griffith, Fredericton 6 700 \$</p> <p>Arts visuels Edward Ned A. Bear, Fredericton 7 000 \$ Mario Doucette, Moncton 7 000 \$ Chris Down, Sackville 4 000 \$ Alexandra Flood, Saint John 7 000 \$ Adriana Kuiper, Sackville 7 000 \$ D'Arcy Wilson, Fredericton 7 000 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 113 700 \$</p>	<p>Subventions à la Documentation</p> <p>Métiers d'art Beth Biggs, Fredericton 7 000 \$</p> <p>Arts visuels Jennifer Bélanger, Moncton 7 000 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 14 000 \$</p>

CONCOURS DU
1^{er} AVRIL 2011

RÉSIDENCE DE CRÉATION
NOUVEAU-BRUNSWICK / MANITOBA

RÉSIDENCE DE CRÉATION
NOUVEAU-BRUNSWICK / QUÉBEC
Membres du jury

Arts médiatiques:
Linda Rae Dornan, Sackville

Arts visuels:
Alexandrya Eaton, Fredericton
Thaddeus Holownia, Sackville

Résidence de création
Nouveau-Brunswick / Manitoba

Arts médiatiques
Jean-Denis Boudreau, Moncton 10 000 \$

TOTAL : 10 000 \$

Résidence de création
Nouveau-Brunswick / Québec

Arts visuels
Mathieu Léger, Moncton 10 000 \$

TOTAL : 10 000 \$

CONCOURS DU
15 JUIN 2011

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR
POUR L'EXCELLENCE DANS LES ARTS
Membres des jurys

Arts littéraires en français:
Herménégilde Chiasson,
Grand-Barachois
Georgette LeBlanc,
Pointe-de-l'Église, N.-É.
Paul Savoie, Toronto, ON

Arts de la scène:
Don Hannah, Fredericton
Louise Lemieux, Moncton
Andrew Miller, Saint John

Arts visuels:
Rebecca Burke, Sackville
Tony Merzetti, Fredericton
Gisèle Ouellette, Grand-Barachois
Peter Powning, Markhamville
Janice Wright-Cheney, Fredericton

Prix du Lieutenant-gouverneur
pour l'excellence dans les arts

Arts littéraires en français
France Daigle, Moncton 20 000 \$

Théâtre
Patrick Clark, Fredericton 20 000 \$

Arts visuels
Yvon Tilmon Gallant, Moncton 20 000 \$

TOTAL : 60 000 \$

CONCOURS DU
1^{er} OCTOBRE 2011

CRÉATION ET DOCUMENTATION
Membres des jurys par discipline

Musique classique et non classique:
Danny Boudreau, Beresford
Michel Cardin, Moncton
Evan Shaw, Simonds

Métiers d'art:
Brigitte Clavette, Fredericton
Ghita Levin, Baie Verte

Danse:
Julie Scriver, Fredericton
Anne Troake, St. John's, T.-N.-L.

Arts littéraires en anglais, Théâtre:
Sara O'Leary, St. Martins
Valerie Sherrard, Miramichi

Arts littéraires en français, Théâtre:
Philip André Collette,
Haut-Saint-Antoine
Dyane Léger, Moncton

Arts médiatiques:
Louise Bourque, Edmundston
Jodee Samuelson, Canoe Cove, I.-P.-E.
Rod Stears, Saint John

Arts visuels:
Marie-Reine Ulmer, Dieppe
Roméo Savoie, Grand-Barachois
James Wilson, Hampton

Subventions à la création – Catégorie A

Arts littéraires
Anne Compton, Rothesay 14 000 \$

Arts médiatiques
Jean-Pierre Morin, Moncton 15 000 \$

Arts visuels
Janice Wright Cheney,
Fredericton 11 000 \$

TOTAL : 40 000 \$

Subventions à la création – Catégorie B

Musique classique
Richard Gibson, Moncton 4 215 \$
Martin Kutnowski, Fredericton 5 915 \$

CONCOURS DU 1^{er} FÉVRIER 2011

Métiers d'art
Wendy Johnston, Hopewell Cape 4 375 \$

Danse
Sarah Johnson Power, Saint John 7 000 \$

Arts littéraires
Phillip Crymble, Fredericton 6 766 \$
Ian LeTourneau, Fredericton 6 766 \$
Robert Mersereau, Fredericton 6 766 \$

Arts médiatiques
Valerie LeBlanc, Moncton 2 443 \$
Graeme Patterson, Sackville 7 000 \$

Arts multidisciplinaires
Andrew Miller, Saint John 6 715 \$

Musique non classique
Dominique Dupuis, Memramcook 6 243 \$
Pascal Lejeune, Pointe-Verte 6 715 \$
Owen S. Steel, St. Andrews 3 500 \$

Arts visuels
Jennifer Bélanger, Moncton 7 000 \$
Jean-Denis Boudreau, Moncton 7 000 \$
Mathieu Léger, Moncton 7 000 \$

TOTAL : 95 419 \$

Subventions à la création – Catégorie C

Métiers d'art
Rita Sassani, Fredericton 3 500 \$
Aidan Stanley, Fredericton 3 500 \$

Arts littéraires
Kerry-Lee Powell, Moncton 3 267 \$
Gabriel Robichaud, Dieppe 3 267 \$
Jane Tims, Rusagonis 3 268 \$

Arts médiatiques
Deanna Musgrave, Saint John 3 500 \$

Théâtre
Louise Poirier, Moncton 3 500 \$

Arts visuels
Tanya Busse, Moncton 3 500 \$
Gillian Dykeman, Saint John 3 500 \$
Katie Vautour, Saint John 1 564 \$
Caitlin Wilson, Riverview 3 500 \$

TOTAL : 35 866 \$

Subventions à la Documentation

Musique classique
Dariush Zarbafian, Moncton 7 000 \$

Arts visuels
Struts Gallery Inc., Sackville 7 000 \$

TOTAL : 14 000 \$

BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS, ARTISTE EN RÉSIDENCE

Membres du jury

Musique classique et non classique:
Karin Aurell, Sackville

Métiers d'art:
Shane Perley-Dutcher, Fredericton
(Premières nations)

Danse:
Sarah Johnson Power, Saint John

Arts littéraire en anglais, Théâtre:
Ryan Griffith, Fredericton

Arts littéraires en français, Théâtre:
Camilien Roy, Tetagouche Sud

**Arts visuels, Arts médiatiques,
Arts multidisciplinaires:**
Éveline Gallant Fournier, Saint-Basile

Bourses d'études en arts

Musique classique
Angelina Davey, Riverview 2 500 \$
Marie Andrée Gaudet, Moncton 2 500 \$
Hyunmin Lee, Fredericton 2 500 \$
Michael MacMillian, Sackville 2 500 \$
Helen Tucker, Sackville 2 500 \$
Jeremy Van Slyke, Fredericton 2 500 \$

Métiers d'art
Glenda Guitard-Bruce, Fredericton 2 500 \$
Kelly Hill, Sussex 2 500 \$
Alexandra Keely MacLean,
New Maryland 2 500 \$

Danse
Cara Roy, Fredericton 1 000 \$

Arts littéraires
Miriam Farhloul, Dieppe 2 500 \$

Arts médiatiques
John Pollack, Fredericton 2 500 \$

Musique non classique
Jonathan Arseneau, Moncton 2 500 \$

Théâtre
Allen Blake, Saint John 2 500 \$

Arts visuels
Graham Ereaux, Moncton 2 500 \$
Karina Kierstead, Quispamsis 2 500 \$
Marcel LeBlanc, Dieppe 2 500 \$
Jared Peters, Saint John 2 500 \$
Alison Willms, Fredericton 2 500 \$

TOTAL : 46 000 \$

Artiste en résidence

Musique classique
University of New Brunswick,
Fredericton 9 750 \$
University of New Brunswick,
Saint John 10 000 \$

Danse
Fredericton Arts and Learning
Inc., Fredericton 10 000 \$

Arts littéraires
University of New Brunswick,
Faculty of Arts, Fredericton 10 000 \$

Arts médiatiques
Faucet Media Arts Centre,
Sackville 9 450 \$

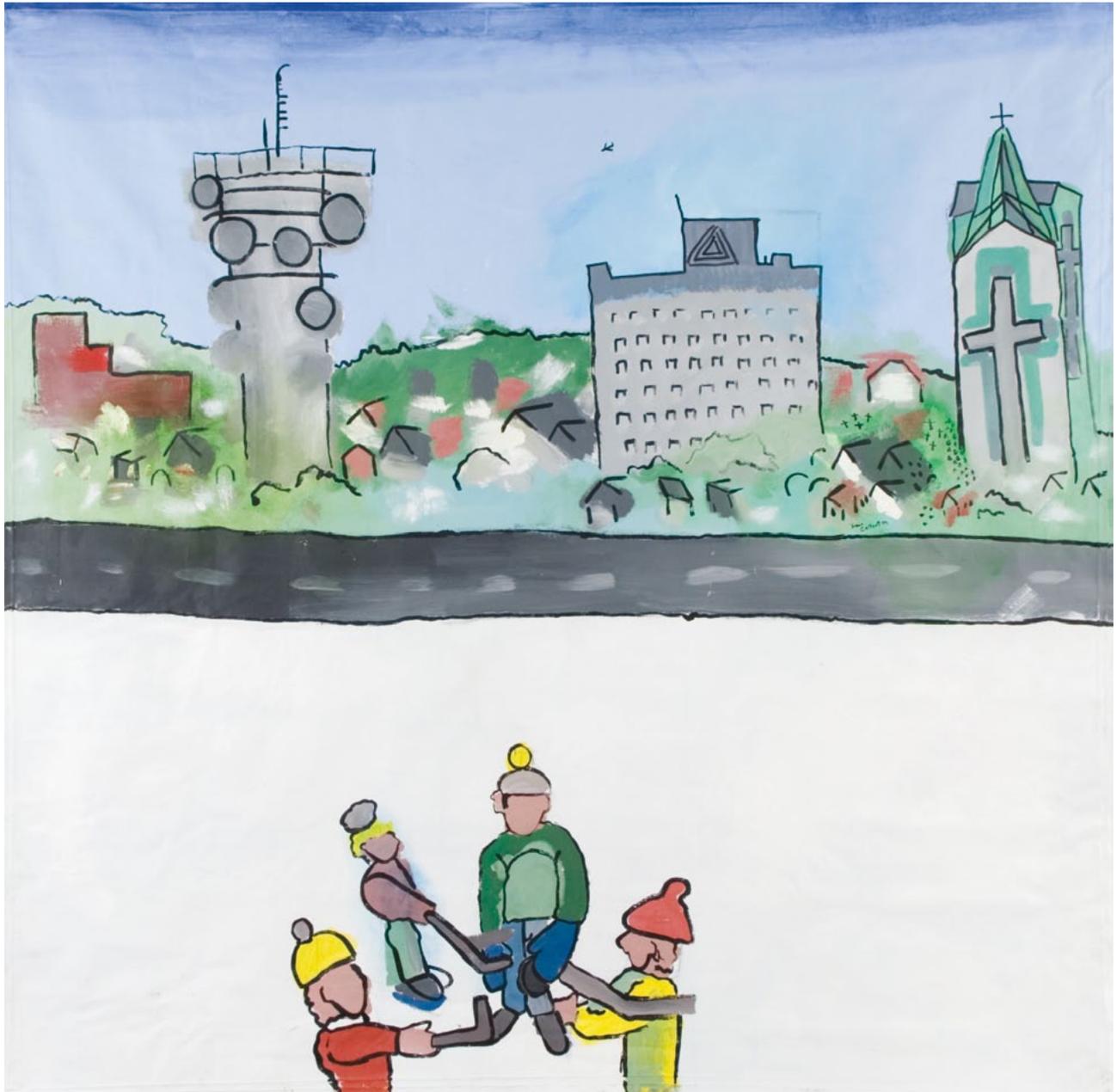
Arts multidisciplinaires
Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen,
Moncton 4 800 \$

Théâtre
Théâtre populaire d'Acadie,
Caraquet 10 000 \$
Interaction Theatre Company Inc.,
Saint John 5 000 \$
Notable Acts Theatre Company,
Fredericton 5 000 \$

TOTAL : 74 000 \$

CONCOURS 2011-2012

<p>DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE Membres des jurys</p> <p>Mai 2011 Métiers d'art: Brigitte Clavette, Fredericton</p> <p>Juillet 2011 Arts médiatiques: Amanda Dawn Christie, Moncton</p> <p>Août 2011 Métiers d'art: Jake Powning, Markhamville</p> <p>Octobre 2011 Arts visuels: Carol Collicutt, Fredericton</p> <p>Décembre 2011 Danse: Georgia Rondos, Saint John</p> <p>Mars 2012 Arts visuels: Angèle Cormier, Moncton</p>	<p>Volet arts sur invitation</p> <p>Architecture Monica Adair, Saint John 1 000 \$ Stephen Kopp, Saint John 1 000 \$ John Leroux, Fredericton 1 000 \$</p> <p>Musique classique Tim Blackmore, Saint John 1 471 \$ Michel Cardin, Riverview 2 000 \$ Carl Philippe Gionet, Caraquet 2 000 \$ Roger Lord, Moncton 2 000 \$ Andrew Miller, Saint John 1 250 \$ Kristan S. Toczko, Moncton 1 686.63 \$</p> <p>Métiers d'art Brigitte Clavette, Fredericton 2 000 \$ Darren Emenau, Central Greenwich 2 000 \$ Leigh Merritt, Tay Creek 692.20 \$</p> <p>Danse Lesandra Dodson, Fredericton 500 \$ Julie Duguay, Bathurst 1 600 \$ Jane Alison McKinney, Rothesay 2 000 \$</p> <p>Arts littéraires Lindsay Bird, Saint John 1 215.53 \$ Édith Bourget, Saint-Jacques 1 450 \$ Mark Jarman, Fredericton 925 \$ Nela Rio, Fredericton 1 394 \$</p> <p>Arts médiatiques Jaret Belliveau, Moncton 2 000 \$ Amanda Dawn Christie, Moncton 2 000 \$</p> <p>Musique non classique Rémi Arsénault, Moncton 2 000 \$ Joel LeBlanc, Fredericton 1 566 \$ Owen S. Steel, St. Andrews 650 \$</p> <p>Arts visuels Jennifer Bélanger, Moncton 1 080 \$ Georgette Bourgeois, Moncton 2 000 \$ Mario Doucette, Moncton 1 406.52 \$ Michel Duguay, Caraquet 1 857 \$ Julie Forgues, Moncton 2 000 \$ Nicole Haché, Caraquet 2 000 \$ Anne Koval, Sackville 2 000 \$ Carl Bryan Parker, Fredericton 2 000 \$ Réjean Roy, Madran 990 \$ Rita Sassani, Fredericton 500 \$ Janice Wright Cheney, Fredericton 575 \$</p>	<p>Volet développement professionnel Études à plein temps</p> <p>Musique classique Terri Croft, Riverview 2 500 \$ Kristan S. Toczko, Moncton 2 500 \$</p> <p>Danse Julie Duguay, Bathurst 2 500 \$</p> <p>Arts visuels Amanda Fauteux, Sackville 2 500 \$ Robert MacInnis, Riverview 2 500 \$ Kim Vose Jones, Fredericton 2 500 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 15 000 \$</p> <p>Études à temps partiel et à court terme</p> <p>Musique classique J. Mitchell Burke, Quispamsis 1 000 \$ Yvonne Kershaw, Hanwell 1 000 \$ Taylor White, Fredericton 1 000 \$</p> <p>Métiers d'art Aidan Stanley, Fredericton 1 000 \$ Erica Sullivan, Fredericton 1 000 \$</p> <p>Danse Sylvie Mazerolle, Rexton 1 000 \$</p> <p>Arts littéraires Lindsay Bird, Saint John 1 000 \$</p> <p>Arts médiatiques Gia Milani, Fredericton 1 000 \$</p> <p>Théâtre Anika Lirette, Moncton 300 \$</p> <p>Arts visuels Whitefeather Hunter, Fredericton 1 000 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 9 300 \$</p>
<p>Volet artiste en résidence</p> <p>Métiers d'art Maja Padrov, Gagetown 4 000 \$</p> <p>Danse Julie Duguay, Bathurst 4 000 \$</p> <p>Arts multidisciplinaires Linda Rae Dornan, Sackville 4 300 \$</p> <p>Théâtre Sarah Higgins, Fredericton 2 684 \$ Louise Poirier, Moncton 3 000 \$</p> <p>Arts visuels Jean-Denis Boudreau, Moncton 4 000 \$ Julie Forgues, Moncton 7 000 \$ Tamara Henderson, Fredericton 1 097.42 \$ Mathieu Léger, Moncton 5 000 \$ Geneviève St-Pierre, Moncton 1 450 \$ D'Arcy Wilson, Fredericton 3 000 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 39 531.42 \$</p>	<p>TOTAL : 51 808.88 \$</p>	



Yvon Gallant
Enfants Hockey



Yvon Gallant
Serge Morin

ÉTATS FINANCIERS 2011-2012

RAPPORT DU
VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Au Conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick:

J'ai effectué l'audit des états financiers du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le 4 juin 2012

W. Jeff. Standing
Comptable agréé

BILAN

Le 31 mars 2012	2012	2011
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et placements temporaires	446 641 \$	493 437 \$
TVH à recevoir	22 979	21 442
Frais payés d'avance	<u>2 841</u>	<u>1 840</u>
	472 461	516 719
Immobilisations	3 739	3 739
	<u>476 200 \$</u>	<u>520 458 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	14 640 \$	18 630 \$
Déductions d'employés à payer	2 140	1 625
Revenus reportés	22 000	91 200
	38 780	111 455
Subventions et bourses à payer	323 580	293 335
	362 360 \$	404 790 \$
Actif net		
Actif net (page 34)	<u>113 840</u>	<u>115 668</u>
	<u>476 200 \$</u>	<u>520 458 \$</u>
Engagements (Note 4)		

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
Revenus		
Affectation annuelle	700 000 \$	700 000 \$
Projets spéciaux	5 107	0
Secrétariat de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine	480 325	480 325
Politique du livre	45 000	45 000
Autres subventions / contributions	69 200	53 258
Subventions recouvrées	7 062	7 542
Intérêt gagné	<u>5 678</u>	<u>5 830</u>
	<u>1 312 372 \$</u>	<u>1 291 955 \$</u>
Dépenses		
Administration (Note 6)	138 682	124 906
Présidence (Note 7)	3 031	2 137
Conseil et comités (Note 8)	25 025	31 695
Gala du Prix du Lieutenant-gouverneur	13 951	14 016
Subventions et bourses	763 562	780 250
Jury (Note 9)	35 227	32 471
Autre	3 152	300
Salaires et avantages	322 423	257 038
Initiatives spéciales	<u>9 147</u>	<u>5 830</u>
	<u>1 314 200</u>	<u>1 248 643</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	1 828 \$	(43 312) \$

Voir notes afférentes aux états financiers

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2012

	Capital	Non affecté	2012	2011
Solde au début de l'exercice	3,739 \$	111,929	115,668	72,356
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	<u>0</u>	<u>(1,828)</u>	<u>(1,828)</u>	<u>43,312</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>3,739 \$</u>	<u>110,101</u>	<u>113,840</u>	<u>115,668</u>

Voir notes afférentes aux états financiers..

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Entrées (sorties) de l'encaisse	2012	2011
Opérations		
Excédent des revenus (dépenses)	(1 828) \$	43 312 \$
Diminution (augmentation) dans recevables	(1 537)	8 389
Diminution (augmentation) dans les dépenses payées avant	(1 001)	0
Augmentation (diminution) des dettes	(3 475)	2 172
Augmentation (diminution) des revenus ajournés	<u>(69 200)</u>	<u>(33 800)</u>
	(77 041)	20 577
Augmentation des subventions et bourses à payer	<u>30 245</u>	<u>19 895</u>
Augmentation (diminution) des liquidités	(46 796)	40 472
Trésorerie et les placements temporaires au début de l'année	<u>493,437</u>	<u>452 965</u>
Trésorerie et les placements temporaires fin de l'année	<u>446 641 \$</u>	<u>493 437 \$</u>

Voir notes afférentes aux états financiers.

le 31 mars 2012

1. Nature des opérations

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. À ce moment le Conseil est devenu une agence sans lien de dépendance. Le but du Conseil est d'accorder des subventions et bourses aux personnes et aux organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d'impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement accumulé.

Recettes et dépenses

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont comptabilisées comme revenus dans l'année dans laquelle les dépenses connexes sont effectuées. Les contributions sans restrictions sont comptabilisées comme revenus reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimée et son recouvrement est raisonnablement assuré.

Revenu de placement sans restriction sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont acquis.

Les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

En vertu des Principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et hypothèses dans la préparation des états financiers. Ces estimations reposent sur la meilleure connaissance des événements courants par la direction et les actions que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter la somme de l'actif et du passif présenté à la date où les recettes et dépenses sont déclarées pendant l'année financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations et hypothèses utilisées.

Trésorerie et placements temporaires

Les montants comptabilisés comme trésorerie et placements temporaires comprennent l'argent en main, les soldes bancaires et les placements à court terme encaissables en fonds du marché monétaire canadien.

3. Immobilisations

	<u>Prix côûtant</u>	<u>Amortissement accumulé</u>	<u>2012 Net</u>	<u>2011 Net</u>
Matériel de bureau	13 735 \$	9 996	3 739	3 739
Matériel informatique	<u>26 748</u>	<u>26 748</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
	<u>40 483 \$</u>	<u>36 744</u>	<u>3 739</u>	<u>3 739</u>

4. Engagements

- a) Le Conseil des arts a loué des bureaux à un coût annuel de 35 115 \$ excluant la TVH.
- b) Le Conseil des arts a loué un photocopieur à un coût annuel minimum de 2 899 \$ excluant la TVH.

5. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent l'encaisse les quasi-espèces, les placements, les comptes clients et les comptes fournisseurs. Sauf indication contraire il est de l'avis de la direction que le Conseil n'est pas exposé à des risques considérables d'intérêt, de devises ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est approximative à leurs valeurs comptables, sauf indication contraire.

6. Dépenses administratives

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Communications	21 812 \$	11 495
Dépenses générales	84 797	70 344
Intérêts et frais bancaires	378	554
Honoraires professionnels	12 875	28 245
Traduction et interprétation	292	213
Déplacements	<u>18 528</u>	<u>14 055</u>
	<u>138 682 \$</u>	<u>124 906</u>

7. Dépenses de la présidence

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Honoraires	750 \$	850
Autre	152	78
Déplacements	<u>2 129</u>	<u>1 209</u>
	<u>3 031 \$</u>	<u>2 137</u>

8. Dépenses du Conseil et des comités

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Honoraires	5 624 \$	5 073
Autre	2 138	1 901

Traduction et interprétation	3 544	9 912
Déplacements	<u>13 719</u>	<u>14 809</u>
	<u>25 025 \$</u>	<u>31 695</u>

9. Dépenses de jury

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Honoraires	21 935 \$	16 188 \$
Autres	1 789	1 524
Traduction et interprétation	2 168	10 625
Déplacements	<u>9 335</u>	<u>4 135</u>
	<u>35 227 \$</u>	<u>32 471 \$</u>

10. Information à fournir concernant le capital

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick définit le capital comme étant ses actifs nets. Le principal objectif du Conseil des arts en ce qui a trait à la gestion du capital est de protéger sa capacité à poursuivre ses activités afin d'être en mesure de continuer à offrir un niveau de service approprié à ses artistes.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick gère sa structure de capital et effectue ses rajustements en fonction de la conjoncture économique et des risques que comportent les éléments d'actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure de capital, le Conseil des arts peut augmenter les contributions en espèce par la recherche de sources additionnelles de financement en entreprenant d'autres activités jugées appropriées dans des circonstances spécifiques.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick n'est assujéti à aucune exigence interne en matière de capital et sa stratégie globale en matière de capital reste inchangée depuis l'exercice clos le 31 mars 2011.

11. Dépendance économique

Le Conseil tire une importante partie de ses revenus d'ententes de financement avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

12. Données Correspondant

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année courante.



Yvon Gallant
Gillian Bond

MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2011-2012

TIM BORLASE
Président

Tim Borlase est le directeur de l'École des arts de la scène du Théâtre Capitol de Moncton, une école de théâtre bilingue pour les étudiants de tous les âges. Il siège en tant que président de l'enseignement des arts à la Conférence canadienne des arts à Ottawa. Avant de s'installer au Nouveau-Brunswick, Tim Borlase a habité le Labrador pendant 30 ans, où il a été le président de l'Association des industries culturelles pendant plusieurs années. Il a reçu l'Ordre de Terre-Neuve et du Labrador et il a obtenu un doctorat honorifique de Memorial University pour son travail dans le domaine de l'enseignement des arts. Tim est également le vice-président du Festival de musique du Grand Moncton.

GWYNETH WILBUR
1^{ère} Vice-présidente

Gwyneth Wilbur a habité à Fredericton, à Caraquet et à Montréal et elle réside actuellement dans le comté de Charlotte. À Montréal, elle a découvert son amour de la musique et la fabrication d'instruments musicaux et elle a entrepris des études en fabrication de violons à Salt Lake City, Utah, aux États-Unis. Finalement, lorsqu'elle est revenue au Nouveau-Brunswick, elle a suivi un cours de fabrication d'instruments à frettes au New Brunswick College of Craft and Design. Elle a complété ses études en formation pratique en passant un an à Montréal avec un luthier formé en Italie. En 1985, elle s'est installée au Nouveau-Brunswick où elle a démarré une entreprise et où elle demeure toujours, œuvrant comme luthière et travaillant avec un bon nombre de musiciens.

NISK IMBEAULT
2^e Vice-présidente

Depuis 2010, Nisk Imbeault est directrice-conservatrice de la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen de l'Université de Moncton. Diplômée d'un Baccalauréat en arts visuels de l'Université de Moncton obtenu en 1996, elle a ensuite poursuivi des études en histoire et en philosophie, puis en études des arts à l'Université du Québec à Montréal. C'est au cours de ses études qu'elle travaille avec l'Atelier d'estampe Imago, puis pendant plusieurs années, au Festival international du cinéma francophone en Acadie à titre d'agente de promotion et de communication, de coordonnatrice d'activités, puis de directrice adjointe responsable de la programmation. Elle a été directrice de la Galerie Sans Nom de 2001 à 2011. Elle consacre une bonne part de ses énergies à divers conseils et comités contribuant au soutien de la pratique artistique, dont l'Association des groupes en arts visuels francophones, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, le Centre culturel Aberdeen et le comité d'art public de la Ville de Moncton.

CHET WESLEY
Secrétaire-Trésorier

Chet Wesley est le directeur du marketing et des communications pour la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick. Là, Chet développe la stratégie créative et la stratégie du marché pour la FINB et certains de ses entreprises en portefeuille et connecte des chercheurs avec le secteur d'industrie. Avant de rejoindre la FINB en 2007, Chet a travaillé pour Atlantic Mediaworks, où il avait co-produit le documentaire *Success Is a Journey* sur l'histoire mondiale de McCain Foods, lauréat du Prix

d'excellence 2006 de la Société canadienne des relations publiques. Il a également travaillé comme scénariste pour la télévision à CBC, *Report on Business Television*, *Canadian Business Magazine* et *Progress* et a enseigné dans les communications financières et d'affaires à l'Université du Nouveau-Brunswick.

CYNTHIA SEWELL

Cynthia Sewell représente les Premières nations au conseil. Elle a obtenu récemment un baccalauréat en service social et elle a travaillé auprès des jeunes de sa communauté à titre de coordonnatrice de la formation générale et de la mise en valeur des ressources humaines. De 2008 à 2010, elle a collaboré avec le conseil à titre de consultante en arts des Premières nations. Elle possède une vaste expérience en matière de sensibilisation à la culture mi'kmaq au sein de collectivités diverses.

LAURA RITCHIE

Une résidente de Fredericton et originaire de Saint John, Laura Ritchie a reçu un baccalauréat en histoire de l'art de l'Université Mount Allison en 2005 et un certificat de spécialisation professionnelle en gestion de collection de l'Université de Victoria en 2007. De 2005 à 2009 Ritchie a travaillé dans la gestion des collections à la Galerie d'art Beaverbrook, et ensuite comme directrice générale du Conseil d'artisanat du Nouveau-Brunswick. Ritchie termine une maîtrise en histoire de l'art et free-lance dans le développement d'expositions.

DENIS LANTEIGNE

Denis Lanteigne est originaire de Caraquet. Il obtient son baccalauréat en psychologie de l'Université de Moncton et entre au Collège de Bathurst en 1973 où il poursuit des cours d'arts graphiques, de sculpture et de photos. Après quelques années à Caraquet dans le domaine de la publicité et des projets artistiques, Denis Lanteigne s'installe à Montréal en 1982. Il travaille dans le domaine de la chapellerie, en collaboration avec sa conjointe. Styles, teintures et tissus le conduisent à fabriquer des objets tridimensionnels et il poursuit sa démarche vers des objets d'art. En 2003 l'artiste ouvre un atelier à Caraquet et travaille sur divers projets sculptural et photographiques. Il est président du Groupe Existe, un collectif d'artistes qui gèrent la Galerie d'art Bernard-Jean, et est impliqué dans le Festival des arts visuels en Atlantique. Il siège au conseil d'administration de l'Association des artistes Acadiens professionnels du Nouveau-Brunswick et de la Commission des infrastructures culturels de Caraquet.

MATTHEW PEARN

Récemment diplômé de la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, Matthew Pearn possède une vaste expérience dans le domaine des médias, ayant travaillé comme journaliste des arts et de la culture dans des médias nationaux ainsi que dans des journaux et des radios communautaires au Nouveau-Brunswick. Il a également œuvré dans le domaine de la production graphique et de la production de films documentaires.

MONICA ADAIR

Diplômée d'une maîtrise en architecture de l'Université de Toronto, Monica Adair est une associée des Acre Architects et co-fondatrice du groupe d'art et design the acre collective. Tous deux ont été sélectionnés parmi les plus grandes entreprises émergentes du Canada par *Twenty + Change*. Elle a travaillé pour Plant Architect à Toronto, Skidmore Owings & Merrill à New York et Murdock & Boyd Architects à Saint John, où elle a été l'architecte pour deux projets qui ont obtenu le Prix d'excellence du Lieutenant-gouverneur en architecture au Nouveau-Brunswick. Monica et son partenaire Stephen Kopp ont remporté un concours d'art public national pour leur travail « in transit » pour un terminal de transport en commun et ont reçu le Sheff Visiting Chair à l'Université McGill, École d'architecture à Montréal, où ils ont obtenu le prix Sheff pour l'enseignement à temps partiel. Sélectionné pour faire partie de « L'Équipe Canada », Monica va participer à la Biennale d'architecture de 2012 à Venise.

NATHALIE CYR-PLOURDE

Nathalie Cyr-Plourde demeure à Edmundston où elle enseigne la 3^e année au Carrefour de la Jeunesse. Ayant un père musicien et directeur d'école qui appuie les arts dans le système scolaire, elle est exposée dès un jeune âge aux différentes composantes du domaine artistique. À l'âge de 16 ans, elle s'intéresse plus particulièrement à la danse. Lorsqu'elle poursuit ses études universitaires, Nathalie s'intègre au groupe de danse compétitive « The Main Street Dancers » dont elle en fait partie depuis maintenant 21 ans. Aujourd'hui, elle y enseigne et étudie les styles « hip hop, jazz, contemporain et lyrique ». Elle s'engage beaucoup au niveau des arts dans les écoles et s'implique à la réalisation de spectacles communautaires. De plus, elle a la chance de représenter sa région lors des conventions et compétitions de niveau international.

DEBORAH McCORMACK

Deborah McCormack est bénévole dans la communauté depuis longtemps. Elle a été membre du conseil d'administration de plusieurs organismes œuvrant dans le secteur des soins de santé à l'échelle provinciale et nationale. Son engagement dans les arts et la culture a servi de modèle et d'inspiration à ses enfants, qui sont, aujourd'hui, des musiciens exceptionnels dont la carrière artistique est remarquable.

PIERRE McGRAW

Pierre McGraw baryton-basse est originaire de Pokemouche, N.-B. M. McGraw fit ses études en chant aux Universités de Moncton et de Montréal. M. McGraw est souvent entendu comme soliste avec les chœurs Louisbourg et la Mission St-Charles et lors du Festival de musique ancienne de Sackville et du Festival international de musique baroque de Lamèque N.-B. En plus, Pierre est également enseignant de musique à contrat dans les écoles publiques depuis quinze ans et professeur de chant. Depuis deux ans, Pierre est chef de la chorale Sormany sans oublier sa participation comme conseiller sur le conseil d'administration du Festival international de musique baroque de Lamèque. M. McGraw a aussi quelques rôles d'opéra à son actif.